DEC122027DR08

Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC122738DSI portant création / renouvellement l'unité UPS n°44 intitulée Transgenèse et archivage d'animaux modèles et nommant M. Yann HERAULT en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 02/02/2012 :

Considérant que M. Abdelmalek ZIADI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR16 du 28/01/2009 au 30/01/2009 et du 10/03/2009 au 13/03/2009.

DECIDE:

Article 1 : M. Abdelmalek ZIADI, Ingénieur d'études, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS UPS n° 44 à compter du 01/01/2012.

M. Abdelmalek ZIADI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Abdelmalek ZIADI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Illkirch, le 10/07/2012

Yann HERAULT Directeur de l'unité UPS n°44

Patrice SOULLIE Délégué régional Le 05/09/2012